

Sous la direction de Véronique Castellotti

Le(s)

f



rançais dans la mondialisation



Proximités

E.M.E.

« Proximités - Sciences du Langage »
Collection dirigée par Philippe Blanchet

Adresser les commandes à votre libraire ou directement à :

Pour la Belgique :

E.M.E. & InterCommunications s.p.r.l.

40, rue de Hanret

BE - 5380 Fernelmont

Tél. : 00[32]81.83 42 63 et 00[32]473.93 46 57

Fax : 00[32]81.83 52 63

Courriel : compta@intercommunications.be

Site : www.intercommunications.be

Pour la France et la Suisse :

C.E.I. Collectif des Éditeurs Indépendants

37 rue de Moscou

F - 75008 Paris

Tél : 01 45 41 14 38

Fax : 01 45 41 16 74

collectif.ei@gmail.com

Les propositions de textes pour l'édition sont à adresser à :

Philippe Blanchet,

PREFics EA 4246

Université Rennes 2

1 place du recteur Le Moal

CS 24307

35043 Rennes France

Courriel : philippe.blanchet@univ-rennes2.fr

Sous la direction de Véronique Castellotti

Le(s)



f

rançais dans la mondialisation

E M E

Remerciements

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, à travers la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ainsi que du ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Outre cette aide matérielle, sa conception doit beaucoup à la réflexion qui l'a précédée lors de l'organisation du colloque tenu à Tours en mai 2012 et, plus largement, aux débats et travaux entrepris de longue date, avec en particulier Didier de Robillard, au sein de l'équipe de recherche DYNADIV, devenue PREFics-DYNADIV depuis 2012.

Le présent volume a bénéficié des conseils et avis précieux des membres du comité scientifique dont les noms figurent ci-après. La mise en forme typographique a été effectuée par Christine Climent, qui a mis son talent et son professionnalisme au service de ce projet, comme elle l'avait fait pour le colloque qui l'a précédé.

Ce colloque, mis en œuvre par l'équipe PREFics-DYNADIV en partenariat avec l'Institut d'études françaises de Touraine, a permis de faire se rencontrer et échanger les auteur-e-s des nombreuses contributions réunies ici, que je remercie pour leur participation, grâce au soutien des instances suivantes :

Le Bureau Europe de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie

La Chambre de commerce et d'industrie de Touraine

Le Conseil général d'Indre-et-Loire

Le Conseil scientifique de l'université François-Rabelais de Tours
La Délégation générale à la langue française et aux langues de France
La Mairie de Tours
Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Qu'ils soient tou-te-s ici remercié-e-s

Comité scientifique de l'ouvrage

- **Ozouf Senamin Amedegnato**, Université de Calgary, Canada
- **Michel Beniamino**, Université de Limoges, France
- **Henri Besse**, Ecole normale supérieure de Lyon, France
- **Philippe Blanchet**, Université de Rennes 2, France
- **Annette Boudreau**, Université de Moncton, Canada
- **Véronique Castellotti**, Université François Rabelais, Tours, France
- **Luc Collès**, Université catholique de Louvain, Belgique
- **Daniel Coste**, Ecole normale supérieure de Lyon, France
- **Jürgen Erfurt**, Université Goethe, Frankfurt/Main, Allemagne
- **Vanessa Everson**, Université du Cap, Afrique du Sud
- **Valentin Feussi**, Université François Rabelais, Tours, France
- **Emmanuel Fraisse**, Université Sorbonne nouvelle Paris 3, France
- **Estela Klett**, Université de Buenos Aires, Argentine
- **Didier de Robillard**, Université François Rabelais, Tours, France
- **Haydée Silva**, Université Nationale Autonome du Mexique, Mexique

Les analyses et les prises de position exprimées dans ce volume relèvent de la responsabilité des auteur-e-s des contributions et en aucun cas de celle de l'éditrice scientifique de l'ouvrage.

Un regard politique sur la diffusion et la réception du français au Japon

Nobutaka MIURA

Université Chûô, Tokyo

Je commencerai par préciser que je fais habituellement une réserve sur le terme « diffusion » qu'on trouve dans le titre de la table ronde dont est issu ce texte¹. Car celui qui dit « diffusion » se place inconsciemment mais immanquablement dans la position du centre qui diffuse des produits, censés être valorisants, à la périphérie qui en fait la réception. La diffusion se fait en général du dedans au dehors, du centre vers la périphérie. Il n'y a pas de réciprocité ni de réversibilité entre le diffuseur et le receveur. Or, je me sens à l'aise dans cette table ronde, puisqu'en donnant la parole prioritairement aux personnes qui vivent en dehors du foyer du français, vous êtes à l'écoute des francophones d'ailleurs sans condescendance, voire avec humilité.

Ma seconde remarque concerne le titre du colloque : « Le(s) français dans la mondialisation ». Au Japon, le français souffre sous la mondialisation. La globalisation rime avec le tout anglais, à tel point qu'en 2000, le Comité consultatif créé auprès du Premier ministre a rendu son rapport en recommandant de faire de l'anglais une seconde langue officielle du Japon du 21^{ème} siècle. Projet irréaliste,

mais cette recommandation trouvera son écho dans la généralisation du cours d'initiation à l'anglais dans les écoles primaires.

Chez nous, on ne connaît pas le mot « mondialisation » en dehors d'une petite minorité de francophones qui ne représentent même pas un pourcent de la population totale (127 millions d'habitants). On utilise le mot américain « globalisation » tel quel, sans le traduire en japonais. Au Japon comme partout ailleurs, on s'est mis à parler de « globalisation », depuis la fin de la guerre froide, peu de temps après la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, qui a déclenché une série de révolutions renversant le régime communiste dans l'Europe de l'Est et deux ans plus tard la dislocation de l'Union Soviétique.

L'année 1989 a marqué au niveau national la fin de l'ère Shōwa (1926-1989) dans l'histoire du Japon moderne avec le décès en janvier de l'empereur Shōwa, mieux connu sous son prénom Hirohito, le dernier grand témoin et, n'oublions pas, responsable de la Seconde Guerre mondiale en Asie-Pacifique.

Pourtant, le Japon était redevenu une démocratie depuis sa défaite en août 1945 sous l'occupation américaine. J'ai bien dit « redevenu », parce que le Japon avait déjà connu une démocratie parlementaire sous monarchie constitutionnelle, à partir du moment où l'Empire du Japon s'est doté d'une constitution moderne en 1889. La constitution de Meiji, promulguée cent ans après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, comme par hasard, n'est pourtant pas inspirée par la constitution de la République française, mais calquée sur la constitution prussienne ou allemande, ce que j'explique ci-après.

Rappelons que la Restauration de Meiji, le point de départ de la modernisation du Japon, date de 1868, trois ans avant l'unification de l'Allemagne par la Prusse, vainqueur de la guerre de 1870 contre la France de Napoléon III. Notons aussi que l'établissement des relations diplomatiques du Japon avec la France remonte aux traités inégaux que le gouvernement du Shōgun des Tokugawa a dû signer en 1858 avec cinq puissances occidentales, dont la France, après les Etats-Unis, les Pays-Bas, la Russie et l'Angleterre. La première école de français est celle ouverte au port de Yokohama en 1865.

Si le premier roman français traduit en japonais est *Le Tour du monde en 80 jours* de Jules Verne, paru en 1878, le premier livre de

philosophie de langue française traduit en japonais est *Du Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, paru en 1882. La traduction de ce dernier ouvrage, effectuée par Nakaé Chômin (1847-1901), le premier boursier envoyé en France en 1871², a donné un grand impact au « mouvement pour la liberté et les droits du peuple » des années 1880. Cependant, l'idée de démocratie républicaine à la française n'était pas compatible avec le régime de Meiji, mis en place autour de l'autorité de l'empereur. Le Reich allemand de Bismarck, vite érigé comme modèle de développement, devient, dans la seconde moitié de l'ère Meiji (1868-1912), la première destination des boursiers japonais, devant l'Angleterre, les Etats-Unis et la France. Dans les études des langues européennes dans un nombre limité de lycées et d'universités, la combinaison anglais-allemand l'emportait très nettement sur la combinaison anglais-français³.

Il va sans dire que, après la Seconde Guerre mondiale, c'est les Etats-Unis qui deviennent la destination préférée des jeunes élites japonaises. En 1950, quand la première promotion de six boursiers japonais sont partis en France, il y en avait 280 qui sont partis aux Etats-Unis.

Pour revenir à la comparaison Allemagne-Japon, deux pays de l'Axe vaincus, si l'Allemagne a été occupée par quatre pays alliés et divisée en deux, le Japon a été occupé uniquement par les Américains et n'a pas été divisé en deux. L'occupant américain n'a pas supprimé le système de l'empereur, qu'il considérait comme pilier incontournable de la société japonaise. La nouvelle constitution, adoptée en 1946, a institué la souveraineté du peuple tout en gardant le système de l'empereur. Simplement, l'empereur n'est plus le souverain « sacré et inviolable », comme le définissait la Constitution de Meiji, mais il est devenu « le symbole de l'unité du peuple japonais », un peu comme la reine d'Angleterre ou le roi d'Espagne.

Dans le contexte de la guerre froide installée en Extrême-Orient avec la Révolution communiste chinoise en 1949 et la Guerre de Corée en 1950, le Japon est devenu une démocratie, certes, mais pas tout à fait indépendante et souveraine, étant donnée sa soumission à la tutelle américaine. La présence des bases américaines concentrées sur l'île d'Okinawa, au sud de l'archipel, illustre bien la servitude volontaire du Japon aux Etats-Unis dans le cadre du Traité de sécurité nippo-américain signé en 1951 et reconduit en 1960.

Sur le plan économique, le Japon est devenue la deuxième puissance du monde, dépassant en 1968 l'Allemagne de l'Ouest en termes de PNB, mais non pas en termes de revenu par tête d'habitant. En 1989, le Japon était à l'apogée de sa prospérité, mais le soleil commence à se coucher dans le Pays du Soleil levant après la fin de la guerre froide et sous les effets de la mondialisation, si bien que le Japon a fini par céder sa place de deuxième puissance économique du monde à la Chine en 2010, toujours en termes de PIB et non pas en termes de revenu par tête d'habitant. Rappelons que la Chine comprend plus de dix fois la population japonaise. La catastrophe du 11 mars 2011 a confirmé cette évolution du rapport des forces entre le Japon qui tombe et la Chine qui monte, qui ne cache pas son ambition de devenir le maître de l'Asie, voire le maître du monde.

Sur le plan géo-politique, le Japon réduit et diminué se trouve ainsi entre deux géants des deux rives du Pacifique, américain et chinois. Le Japon ne dispose pas d'une structure d'intégration et de stabilisation régionale comme l'Union européenne. Les relations Chine-Japon sont beaucoup plus compliquées que les relations France-Allemagne, deux frères ennemis hier qui sont arrivés à se réconcilier pour construire en tandem une Europe unie. Les relations Chine-Japon sont beaucoup plus difficiles que les relations France-Algérie. Car le petit pays qui a été longtemps vassal, a osé attaquer et envahir deux fois, en 1894 et 1937, le grand Empire du Milieu, qui est trop fier pour oublier ces passés humiliants. Les relations du Japon avec la Corée du Sud vont meilleures qu'avec la Chine, mais elles sont assombries par la mémoire du passé qui ne passe pas, comme celle des ex-« femmes de réconforts » coréennes asservies par l'armée de l'empereur.

Voilà très rapidement l'aboutissement du changement drastique de l'échiquier du monde d'après-la guerre froide avec les effets de la mondialisation néo-libérale, caractérisée par la guerre de « capitalisme contre capitalisme » (Michel Albert) d'une part, et d'autre part, par le « choc des civilisations » (Samuel Huntington), même si ces expressions sont discutables.

Or, quelle est la situation des études françaises et de l'enseignement du français au Japon ?

L'événement le plus marquant de ces dix dernières années est sans nul doute la disparition du département de langue et littérature françaises de l'Université municipale de Tokyo, suite à la

restructuration de cette université réputée pour son excellence dans les études en humanités. La restructuration a été voulue et dictée par le gouverneur de Tokyo, Ishihara Shintarô, qui a déclaré en octobre 2004 : « Le français est une langue inapte au calcul, il est tout à fait normal qu'elle soit disqualifiée comme langue internationale. Certains individus qui s'accrochent à une telle langue manifestent une opposition infructueuse. C'est ridicule et ne mérite pas d'être pris en considération. »

La fermeture du département de français étant annoncée, une douzaine de nos collègues ont dû partir et aller chercher ailleurs un refuge. La plainte est déposée en mai 2005 au tribunal de Tokyo : il s'agit d'un procès en diffamation avec demande d'excuses et de réparations, mais en vain. La justice japonaise n'a pas donné tort au gouverneur Ishihara, qui est un homme politique de droite, très populaire malgré, ou à cause de, son franc-parler politiquement incorrect, xénophobe et misogyne, nationaliste et révisionniste. Il a été réélu très confortablement pour un troisième mandat de quatre ans en avril 2007, quand nous avons perdu le procès, et pour un quatrième mandat en 2011.

La leçon que j'ai tirée de cette affaire est que la défense de la langue française va de pair avec la défense de la démocratie. Car le gouverneur de Tokyo, qui a fermé le département de français de l'université dont il est le patron, se voit élire et réélire au suffrage universel des habitants de Tokyo, qui sont incapables de critiquer son propos démagogique et infondé à l'égard de la langue de Molière.

Depuis le début des années 1990, l'enseignement supérieur au Japon a connu une série de réformes en profondeur sous le triple signe de la compétitivité, de l'efficacité et de la rentabilité. Au Japon comme ailleurs, la globalisation renforce la domination de l'anglais. L'apprentissage d'une seconde langue étrangère n'est plus obligatoire dans une part croissante des quelques 700 universités japonaises. Les effectifs d'apprenants de français sont graduellement réduits. Le nombre de lycées qui offrent l'enseignement d'une seconde langue autre que l'anglais augmente (environ 400 sur 5000), sans pour autant compenser la baisse des effectifs d'étudiants de français dans le 1^{er} cycle universitaire. Mais il faut mettre un bémol à ce constat pessimiste : le français se défend mieux que l'allemand pour faire face à la concurrence du chinois et du coréen, et les

instituts français et alliances françaises attirent encore beaucoup de Japonais qui prennent plaisir à apprendre cette langue, qui n'est pas directement utile dans la vie quotidienne ni pour la carrière professionnelle.

Historiquement parlant, le Japon a fermé ses portes au début du 17^{ème} siècle, quand les Français ont commencé à s'implanter dans les quatre coins du monde. Le Japon n'a donc pas bénéficié de ces transferts linguistiques et culturels que la colonisation française lui aurait apportés. Force est de reconnaître une part de vérité dans « le rôle positif de la présence française outre-mer » dans la diffusion du français, pour reprendre l'expression de la loi du 23 février 2005, très controversée et contestée. Mais le français n'était pas cet « outil précieux trouvé dans les décombres du colonialisme » pour nous.

Pourtant, la France représentait une des grandes civilisations qui ont fait l'objet des « études occidentalistes », moteur de la modernisation du Japon après l'ouverture de ses portes au milieu du 19^e siècle. Il est vrai que la France a cédé la place à l'Angleterre dans la bataille d'influence, dans les années 1860, devant conduire à la Restauration de Meiji, puisque la France du Second Empire soutenait le Shogunat des Tokugawa finissant. La III^e République, héritière de la Révolution française, n'était pas un modèle à suivre à côté du Reich allemand dans la construction d'un état moderne, comme je l'ai évoqué plus haut. L'influence des Etats-Unis a été déterminante dans la grande réforme du pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : elle a été dictée par les quartiers généraux de l'armée d'occupation américaine. Le Japon a recouvré son indépendance en 1952, en se soumettant sous le parapluie nucléaire américain. Mais, depuis l'ouverture du pays à l'Occident, la culture française n'a cessé d'attirer et d'intéresser les élites intellectuelles du Japon moderne, militaires, industriels et juristes d'abord, et poètes, romanciers et artistes ensuite⁴.

Aujourd'hui, la France n'est plus une puissance coloniale. On célèbre cette année le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie (1962). La France a brillé pendant la guerre froide, par sa volonté farouche d'indépendance du général De Gaulle comme par son avant-garde littéraire et philosophique (de l'existentialisme de Sartre et Camus au structuralisme de Lévi-Strauss). Longtemps locomotive, avec l'Allemagne, de la construction européenne, son poids semble avoir diminué dans une Europe élargie à 27 pays, et dans le monde

globalisé dirigée par l'« hyperpuissance » américaine (Hubert Védrine). La cote de la France a donc monté quand elle s'est opposée catégoriquement à l'attaque militaire de l'Irak en 2003, ou quand elle a pris l'initiative de faire adopter la convention de l'UNESCO sur la « diversité culturelle » en 2005.

Le français n'est plus une langue dominante ni de domination ; il est aujourd'hui une langue de résistance et de « contre-pouvoir », pour employer le terme qu'a utilisé Lionel Jospin en 2000 devant 3000 professeurs de français réunis à Paris. Le propos du Premier ministre socialiste était d'autant plus convaincant qu'il a fait signer la Charte européenne des langues minoritaires ou régionales du Conseil de l'Europe⁵.

Si vous me permettez de parler de mon cas personnel, j'ai choisi le français en abandonnant le droit, à la grande déception de ma mère. Je n'ai pas choisi le français pour faire carrière, mais par intérêt pour la littérature et la pensée françaises. En plus, j'ai trouvé injuste et inhumaine la guerre du Vietnam qui a éclaté quand je suis entré à l'université en 1964. Je suis allé chercher du côté de l'humanisme français quelque chose d'autre que la civilisation américaine de domination.

Tout se joue aujourd'hui non pas en termes de puissance économique et militaire, mais en termes de valeurs philosophiques et morales à créer et à transmettre.

Dans le contexte d'un pays non-francophone comme le Japon, il n'est pas réaliste d'espérer voir le français devenir une langue de communication de masse. Mais il a son rôle à jouer comme langue d'ouverture à la diversité du monde, comme langue d'information et de réflexion critique, et comme langue de formation intellectuelle des jeunes. Or, quelle stratégie à adopter pour la promotion du français dans le système éducatif au Japon où l'on n'a pas de besoin réel de français ? Comme le sommet ne peut pas s'élever très haut quand la base n'est pas suffisamment étendue, il conviendra de combiner l'option élitiste et l'option grand public dans la politique de diffusion.

Je dois avouer ici que je ne suis pas très heureux avec le mot « diffusion », parce qu'il est très connoté par le francocentrisme. Dans un pays non-francophone comme le Japon, il faut avoir une politique d'« acquisition » ou, pour mieux dire, d'« appropriation »

du français. Parce que si nous apprenons le français, ce n'est pas pour devenir Français. Il s'agit, selon Senghor, d'assimiler au lieu d'être assimilé, et, selon Aimé Césaire, de se servir du français au lieu de servir le français.

La stratégie pour la promotion de l'enseignement du français au Japon se résumera, selon moi, dans les quatre points suivants.

Premièrement, il faut développer la filière d'études françaises pluridisciplinaires avec ouverture sur les sciences humaines et sociales. Il ne s'agit pas de détrôner la littérature dans l'enseignement du français, mais d'avoir une perspective plus large et mieux équilibrée des études en humanités. La spécialisation trop poussée dans la recherche risque de tuer la dynamique et la vitalité de l'enseignement du français⁶.

Deuxièmement, il faut développer les études francophones pour faire découvrir l'étendue et la variété des pays et régions francophones dans le monde. Il s'agit de « décoloniser » l'étude du français, de manière à découvrir la diversité du monde par le français⁷. Voilà deux voies pour l'extension disciplinaire et géographique des études françaises.

Troisièmement, il faut rééquilibrer les échanges en établissant un vrai dialogue des cultures au niveau bilatéral. Le temps de diffusion du français fondée sur le rapport maître-élève est révolu. C'est le principe de « réciprocité » qui doit dicter les échanges. Nous apprenons votre langue et vous apprenez notre langue. Nous devons faire des efforts pour surmonter le handicap linguistique quand nous discutons avec des Français, et vice versa.

Quatrièmement, il faut multilatéraliser nos échanges en français au niveau régional pour compléter nos échanges bilatéraux avec la France. Ne peut-on pas utiliser le français comme langue d'intercompréhension mutuelle entre les asiatiques francophones, même s'ils sont minoritaires ? C'est le défi que nous avons essayé de relever en organisant la première Université francophone d'Asie de l'Est (UNIFA) à Tokyo en septembre 2011 sur la thématique d'« Identités, démocraties, mondialisation »⁸.

Enfin, pour illustrer ce que j'entends par « l'option élitiste », je cite deux grandes figures intellectuelles japonaises de formation francophone et plurilingue. D'abord, Katô Shûichi (1919-2008),

critique et écrivain encyclopédique, connu pour son *Introduction à la littérature japonaise* (1975, 1980) (tr.fr. en trois tomes, Fayard, 1986-1990). Katô, jeune médecin, est venu étudier en France en 1951-1954, et a écrit, à son retour au Japon, un article fondamental sur « le caractère hybride de la culture japonaise » en critiquant à la fois la tentation de nationalisme culturel (repli sur soi) et la tentation d'assimilation à la civilisation occidentale (abandon de soi). C'est un éloge du métissage culturel avant la lettre, fondé sur sa méthode de comparatisme critique des cultures. Il a voyagé partout dans le monde depuis le Canada jusqu'en Chine pour enseigner en français, en allemand, en anglais, mais son port d'attache était la langue française.

La deuxième figure est Oé Kenzaburo (né en 1935), le prix Nobel de littérature de 1995. Elève de Watanabé Kazuo (1901-1975), grand humaniste traducteur de Rabelais, il est diplômé de l'Université de Tokyo en littérature française, avec un mémoire consacré à la question de l'« imaginaire » de Jean-Paul Sartre. Il n'est pas parti étudier en France, puisqu'il est devenu romancier professionnel quand il était encore étudiant. Bien qu'il ait prononcé en anglais son discours du récipiendaire à Helsinki, *Moi, d'un Japon ambigu* (tr.fr., Gallimard, 2001), il lit toujours en français autant qu'en anglais.

Katô et Oé ne sont pas « écrivains francophones » à proprement parler. Mais ils appartiennent au patrimoine francophone de cru japonais à faire connaître à tous ceux qui, au Japon et ailleurs, s'intéressent à la langue et la culture françaises. Défenseurs tous deux de l'article 9 de la Constitution du Japon de 1946, qui stipule le renoncement au droit de guerre, ils ont formulé une critique fondamentale à l'égard de la force de dissuasion de toutes les puissances nucléaires dont la France⁹. Pour eux, l'argument de « Atoms for Peace », discours du président Eisenhower aux Nations unies en 1953 en faveur du développement du nucléaire civil, aura été un grand mensonge. En été 1945, Katô est allé comme médecin au secours des victimes de l'irradiation atomique, et Oé est l'auteur de *Notes de Hiroshima*, publié en 1965 (tr.fr., Gallimard, 1996). C'est Oé qui a été le premier à associer Hiroshima de 1945 et Fukushima de 2011.

Je conclus en vous annonçant un colloque international que j'organise avec mes collègues en septembre 2012 à Tokyo. Il s'agit d'un colloque commémoratif du tricentenaire de la naissance de

Jean-Jacques Rousseau, né à Genève en 1712 et mort à Ermenonville en 1778. Pour paraphraser le titre du présent colloque, l'œuvre de Rousseau est un exemple parfait du *patrimoine philosophique et littéraire de langue française, à diffuser, à transmettre et à partager*. C'est aussi un projet à construire pour renouveler la tradition déjà longue des études françaises au Japon inaugurées par son traducteur Nakaé Chômin, et ce d'autant plus que ses propres essais commencent à être traduits en français¹⁰. N'est-ce pas un bel exemple de dialogue des cultures, quoique différé dans le temps, qui ne peut qu'enrichir nos réflexions ?

¹ Ce texte est issu de ma contribution à la Table ronde intitulée « Diversité de la diffusion et de la réception du français dans différentes aires géo-sociopolitiques » ; je viens du Japon, donc du plus loin des quatre orateurs du panel, les trois autres collègues venant d'Allemagne, d'Algérie et d'Afrique subsaharienne / du Canada. Je voudrais remercier Véronique Castellotti pour la confiance qu'elle m'a faite en m'invitant à participer à cette table ronde.

² A son retour au Japon en 1874, il fonde une école d'études françaises *Futsugaku-juku* à Tokyo. Mais cette dernière n'a pas connu un développement durable comparable à celui de l'école d'études anglaises fondée par Fukuzawa Yukichi (1835-1901) en 1858, qui deviendra l'Université Keio.

³ Lorsque Paul Claudel est arrivé à Tokyo en 1921 comme ambassadeur de France, un département de littérature française existait déjà à l'Université de Tokyo, mais pas encore à l'Université de Kyoto. La Maison franco-japonaise est créée à Tokyo en 1924 et la Villa Kujôyama, futur Institut franco-japonais de Kyoto, en 1927. Il faut noter que l'étude du français avait connu un certain développement dans les études de droit. Le mérite revient à Gustave Boissonade, conseiller juridique engagé par le gouvernement de Meiji à partir de 1873, d'avoir dispensé l'enseignement du droit français au Japon qu'il quitte en 1895.

⁴ On consultera utilement la biographie sommaire des dix Japonais représentatifs qui ont effectué un voyage d'études en France entre 1867 et 1936, que j'ai présentée dans Miura Nobutaka, "La modernisation du Japon et la France", in *Bulletin d'études de la Faculté des Lettres*, No.98, Tokyo, Université Chûô, 2006.

⁵ La Charte européenne des langues minoritaires ou régionales, jugée inconstitutionnelle par le Conseil constitutionnel, n'est toujours pas ratifiée par la France.

⁶ Voir Miura Nobutaka, "Pour une troisième voie de didactique du français dans un pays non francophone : Perspective japonaise", in Katô Haruhisa (dir.), *La modernité française dans l'Asie littéraire*, Paris, PUF, 2004.

⁷ Voir Miura Nobutaka, "Politiques d'assimilation linguistique de la République et la Francophonie", in Louis-Jean Calvet et Pascal Griolet (dir.), *Impérialismes linguistiques, hier et aujourd'hui*, Aix-en-Provence, Inalco/Edisud, 2005.

⁸ Voir les huit meilleures communications reproduites dans *Croisements*, revue francophone de sciences humaines d'Asie de l'Est, éditée à Séoul par Atelier des Cahiers, n°2, avril 2012.

⁹ Oé a annulé sa participation au colloque littéraire à Aix-en-Provence en été 1995 pour contester la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique du Sud, ce qui a provoqué une polémique avec Claude Simon qui défendait la logique de dissuasion nucléaire.

¹⁰ *Dialogues politiques des trois ivrognes*, CNRS, 2008 et *Un an et demi*, Belles lettres, 2011.

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
PREAMBULE	
V. CASTELLOTTI Français et francophonies dans la mondialisation	7
OUVERTURE	
J.M. KLINKENBERG La francophonie : pour qui ? pour quoi ?	17
PREMIERE PARTIE	
Le(s) français dans le monde : politiques, fonctions, usages	
J. ERFURT Du français langue de la colonisation à la francophonie. Regards sur l'histoire des concepts et des idéologies linguistiques	41
N. MIURA Un regard politique sur la diffusion et la réception du français au Japon	59
O. S. AMEDEGNATO De quelques paradoxes de la situation du français en Afrique subsaharienne	71
R. GOVAIN Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique	85

K. TALEB IBRAHIMI	
Le français, une langue étrangement algérienne	105
L. MESSAOUDI	
Formes d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc : entre fonctionnalité et identité	111
K. VANDERMEULEN	
Langue et intégration en contexte migratoire. Quelle dialectique dans la politique d'intégration linguistique française ?	125
J. BEZIAT	
Un soutien à la recherche dans les espaces francophones. La revue en ligne <i>frantice.net</i>	145

DEUXIEME PARTIE

Orientations didactiques et démarches formatives

L. ABOU HAIDAR	
Quelles formations pour les professeurs de français dans le cadre de la coopération ? Analyse de cas : l'action de coopération pour le français à Marrakech	159
F. ISHIKAWA	
La didactique du FLE au Japon face à la mondialisation de l'éducation : enjeux des mesures éducatives et de la formation des enseignants	173
E. KLETT	
La formation des enseignants en Argentine. De nouveaux parcours pour l'appropriation du français	187
T. JEANNERET, S. PAHUD ET A.C. ZEITER	
Quels français apprendre, quels français enseigner ? Variétés de français écrit d'étudiants alloglottes en Suisse romande	199

M. PADONOU, C. AVRAM	
Français langue étrangère : choix institutionnels et contextes professionnels en Europe Centrale et orientale.	
Pour une meilleure prise en charge de l'enseignement/apprentissage du français à l'université	215
A. PROSCOLLI, S. MARKANTONAKIS, S. THEODORAKEAS	
Le projet de numérisation du manuel scolaire pour la classe de FLÉ au collège hellénique. Des enjeux politiques aux apports pédagogiques	237
N. ROCTON	
Le français en chansons, tranche de mémoire des Alsaciens dialectophones : une expérience en EHPAD	257

TROISEME PARTIE

Expressions littéraires, variations et appropriation du français

A. KORDONI	
Hybridité linguistique et recherche identitaire dans les écritures francophones grecques : le cas de Margarita Liberaki et de Vassilis Alexakis	271
F. L. MIHALOVICI	
Evolution et permanence de la figure de l'ogre sur les territoires francophones. Mondialisation d'un passeur culturel	281
J. BERGERON-PROULX	
Usage de la langue et imaginaire national dans le roman pour adolescents en Belgique francophone et au Québec	293
L. COLLÈS	
La littérature migrante dans l'espace francophone : une métaphore de la diversité culturelle à exploiter en classe de français	313

S. DARDAILLON
Pluralité du théâtre contemporain francophone pour la
jeunesse : langue en jeu, enjeux d'apprentissage 319

QUATRIEME PARTIE

Des recherches diversitaires ?

E. RAZAFIMANDIMBIMANANA, G. FORLOT
Des chercheurs plurilingues et plurimigrants en français : des
recherches *anéoué* différentes ? 333

E. HUVER
La diversité au centre de projets à construire. Réflexions
autour d'un projet de recherche en didactique des langues : le
projet DIFFODIA 349

V. FEUSSI, C. PEIGNE
Construction de savoirs enseignants en contextes
universitaires au Cameroun et en Afrique du Sud 367

C. GOÏ, C. TORRES CASTILLO
Réflexivité altéritaire et rencontre interculturelle dans un
projet de recherche international. L'exemple du croisement
des regards France-Mexique dans le cadre du projet
DIFFODIA 379

D. BEL, E. HUVER, M. LIANG, R. MAO
A la recherche de la « méthode chinoise ». Convergence des
discours, diversité des pratiques, pluralité des interprétations 405

M. DEBONO
Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des
langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques,
conséquences et alternatives 423

CONCLUSION

D. COSTE
Diffusion, appropriation, glocalisation 449



Dans l'environnement géo-sociolinguistique actuel, peut-on encore parler DU français, comme d'une entité uniforme, voire universelle ? Peut-on enseigner ou apprendre LE français, comme s'il s'agissait d'un français « éternel », attaché à une France figée dans son passé, qui en serait propriétaire ?

Les contributions réunies dans ce volume explorent, a contrario, les conditions de développement de dynamiques francophones hétérogènes, en relation aux dimensions linguistiques et culturelles plurielles des situations contemporaines. Se construisent ainsi des projets, dans les domaines sociolinguistique, littéraire, didactique, inscrits dans un « pacte des langues » où le(s) français se confronte(nt) aux autres langues pour créer les conditions de recherches francophones diversitaires.

Véronique Castellotti est professeure des universités à l'université François Rabelais de Tours. Elle mène des recherches sur la pluralité linguistique et culturelle, en relation aux situations d'appropriation.

Ont contribué à ce volume : Laura Abou Haidar, Ozouf Senamin Amedegnato, Carmen Avram, David Bel, Julie Bergeron-Proulx, Jacques Béziat, Véronique Castellotti, Luc Collès, Daniel Coste, Sylvie Dardaillon, Marc Debono, Jürgen Erfurt, Valentin Feussi, Gilles Forlot, Cécile Goï, Renauld Govain, Fumiya Ishikawa, Thérèse Jeanneret, Estela Klett, Jean-Marie Klinkenberg, Angeliki Kordoni, Minyi Liang, Rongkun Mao, Stélios Markantonakis, Leila Messaoudi, Florina-Liliana Mihalovici, Nobutaka Miura, Michel Padonou, Stéphanie Pahud, Céline Peigné, Argyro Proscolli, Elatiana Razafimandimbimanana, Nicole Rocton, Khaoula Taleb Ibrahimini, Stylianos Theodorakeas, Claudia Torres Castillo, Katia Vandermeulen, Anne Christel Zeiter.



ISBN : 978-2-8066-0319-7

Dépôt légal : 2011/9202/318

ID E.M.E. : E1045949

Prix : 42,00 €